beaucoup souffert de ces luttes de parti, et il est temps qu'il y mette fin. Ceux qui introduisent ce nouvel élément de discorde pourront y gagner pour le moment, mais ils paralysent pour longtemps les plus chers intérêts du pays. Notre position critique vis à-vis des Etats-Unis est due en grande partie à des procedes de ce genre. En faisant soupçonner au peuple de parcilles influences, on tend vers l'annexion qu'on fait parade de vouloir eviter. Une fois que les populations du Canada seront mécontentes de la forme de leur gouvernement, elles auront recours à ce qu'on leur a démontré inévitable. S'il existe chez nous un sceret désir d'annexion, on ne peut mieux le développer qu'en parlant de intervention américaine dans nos affaires; des lors qu'il n'aura plus confiance dans nos institutions, le peuple peut se porter à toutes les extrémités. Si le ministère a été informé que les Américains sont intervenus dans les elections du Nouveau-Brunswick, il doit en faire part à la chambre. On ne saurait tolérer cette intervention, et le pays a droit de savoir toute la vérité à cet égard. Si le vote de credit qu'on nous demande a pour but nos fortifications et notre défense, le ministère ne manquera pas d'adhérents. Il n'est pas nécessaire de tant parler de loyauté pour obtenir co vote, non plus que de crier à l'annexion pour faire passer un acte qui doit unir toutes les provinces. J'ai été surpris d'entendre les hon membres nous mettre si souvent dans cette alternative de la fédération ou de Pannexion. Et ce sont les mêmes hommes qui, en 1858, se moquaient des résolutions proposées par le ministre actuel des finances, sous prétexte que si la confédération se realisait elle serait promptement suivie de l'annexion. (Ecoutez!) Or, si la confédération dernit en 1858 amener l'annexion, comment 86 fait-il qu'elle pourra l'empêcher en 1865? On s'est autorisé du langage de Sa Majesté et de certains lords anglais pour dire que nous devions accepter ce projet les yeux fermés. Mais ce n'est pas la première fois que ce langage a été tenu dans le discours du trone pour déguiser les vrais intérêts du Canada; il ne faut pas oublier ce fait. Nous sommes aussi capables dans cette chambre qu'aucun noble pair anglais de juger des Vrais intérêts de notre pays. Si leurs discours 83nt tellement remplis de sagesse, comment Be fait-il que notre frontière nit été si souvent sacrifice? Tout le monde sait que, par le traité d'Ashburton, notre frontière fut indignement abandonnée aux Américains, et que | (Rires.)

le traité reçut la sanction des nobles lords d'Angleterre; et maintenant on veut nous forcer à construire un chemin de fer sur les rochers du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la mer. (Ecoutez!) Cette question de la fédération affecte gravement notre pays, notre allégeance, et notre dépendance de l'Angleterre; il me semble qu'en pareil cas les parties intéressées sont les meilleurs juges. (Ecoutez!) Il est donc injuste, en principe comme en pratique, d'essayer par tous les moyens de faire passer cette mesure sans discussion. En tout cas, o'est une dangereuse expérience. Si les hon, ministres avaient bien su dans quelles circonstances devaient se faire les élections du Nouveau-Brunswick, ils auraient réfléchi avant de mettre l'hon. M. TILLEY dans une fausse position.

L'Hon. M. McGEE-C'est une erreur. M. T. C. WALLBRIDGE-Les extraits que j'ai lus confirment mon assertion. Je connais assez bien les chemins de fer du Nouveau-Brunswick, et je sais que le projet a été mis sur pied par les populations de St. Jean afin d'étendre leurs chemins de fer du côté des Etats. C'était leur intérêt de relier leurs lignes au chemin de Portland, de même que le Canada trouvait un avantage à relier le Grand-Tronc avec le chemin de Montréal à Portland. Et quand on sait que M. TILLEY était en faveur de ce projet, peut-on dire que les entrepreneurs américains se sont opposés à son élection? Il y a dans le projet actuel une spéculation dont le Nouveau-Brunswick n'a jamais mesuré l'étendue. La vigilante influence des célèbres entrepreneurs du Grand-Trone, qui sont les premiers en faveur de cette union, ne cesse d'être aux aguets. (Rires à droite.)-Les ministres peuvent rire, mais on sait que la construction d'un chemin de for, en suivant le tracé le plus long, est le pivot sur lequel roule tout le projet. Si on veut absolument arriver à la mer, et si on n'a aucune intention de favoriser tel ou tel entrepreneur, pourquoi ne pas prendre le chemin le plus court? Pourquoi grimper sur les montagnes au centre du Nouveau-Brunswick quand on a, par la vallée du lac St. Jean, une route plus naturelle, plus courte, et qui, par suite, sera moins coûteuse? Il s'agit d'une dépense de plusieurs millions, et, en suivant le tracé le plus court, le Canada économisera des millions. Je sais que certains hon. membres sont disposés à voter phlegmatiquement pour cette mesure,